

Pour décarboner, il va falloir mettre les bouchées doubles !

La transition énergétique constitue un formidable défi qui induira des besoins conséquents en main-d'œuvre qualifiée. Les milieux concernés doivent désormais passer la surmultipliée pour parvenir à l'objectif zéro carbone. Il leur faudra motiver les jeunes !

Un rapport mandaté par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) datant de l'an dernier évalue les besoins en main-d'œuvre pour la transformation énergétique à plusieurs milliers d'ETP d'ici à 2050 ! Dans les faits, il va s'agir de rénover des centaines de milliers de bâtiments, de remplacer des centaines de milliers de chaudières fossiles, de poser plusieurs millions de mètres carrés de panneaux photovoltaïques, etc. Dans le secteur de la rénovation énergétique, notamment, les besoins sont immenses. « Il existe un déficit notable de professionnels qualifiés tels que les installateurs-électriciens, les maçons, les menuisiers, les serruriers, couvreurs, etc. De ce fait, il est important, d'intensifier voire d'adapter les cursus de formation afin de répondre à la demande, et de mieux valoriser ces filières auprès de nos jeunes », explique Jean-Côme Chardonnens, directeur chez Naef Immobilier.

LES CHOSES BOUGENT DANS LA FORMATION

Dans le domaine clé de la formation, on avance. Deux nouveaux apprentissages dans la branche du solaire débiteront à partir de cette rentrée scolaire : celui d'installatrice/installateur solaire CFC et de monteuse/monteur solaire AFP. C'est un début, mais il est évident que d'autres efforts devront être fournis dans de nombreux secteurs liés à la transition énergétique. A l'échelle vaudoise, les regards se tournent dès lors vers les pouvoirs publics, qui se doivent de donner des impulsions.

« Il s'agit d'une problématique très importante, car la question de la disponibilité de la main-d'œuvre dans le cadre de la transition énergétique est cruciale », estime Mohamed Meghari, chef de division à la Direction générale de l'environnement (DGE). Cette prise de conscience ne date pas d'hier, souligne-t-il. Depuis 2018 déjà, « le canton de Vaud réfléchit de manière intercantonale sur la façon d'attirer davantage de monde dans ces filières. » Pour le spécialiste, il est clair qu'il va falloir accélérer le rythme pour respecter l'accord de Paris. Il faudrait selon lui doubler l'assainissement énergétique, donc aussi la main-d'œuvre. Il faut aussi songer à « upgrader » des professionnels déjà actifs dans ces domaines de la construction pour leur permettre d'accéder à des formations permettant de rénover les bâtiments existants.

Le Canton collabore avec des divers acteurs dans le domaine de la formation, comme des faitières immobilières, ou encore la HEIG-VD, pour mettre en œuvre des cursus spécifiques dans des domaines qui requièrent des compétences pointues. Idem en ce qui concerne le conseil aux entreprises pour améliorer l'efficacité énergétique.

« UN PROBLÈME D'ATTRACTIVITÉ »

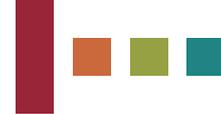
Pour Mohamed Meghari, il ne s'agit pas seulement d'une question de moyens et de structures : il faut aussi et surtout se donner les moyens d'attirer les jeunes vers ces métiers ! « Il existe un problème d'attractivité. On doit travailler sur la sensibilisation et sur la manière de rendre ces métiers attractifs pour les jeunes et aussi pour les filles. Il faut également revoir les conditions-cadres, comme la possibilité de travail partiel. Il existe en outre un

potentiel au sein de la population migrante. » Il se dit convaincu que la demande va créer aussi l'offre et c'est pourquoi le Canton table sur l'avant-projet de loi sur l'énergie (LVLEne) qui induira des obligations en termes de transition énergétique. « L'économie va saisir ces possibilités et développer la formation », assure-t-il, d'autant qu'elle prévoit des subventionnements avec une enveloppe supplémentaire de 200 millions de francs. Il reste que ce texte, qui sera discuté à la rentrée d'automne au Grand Conseil, est vu avec circonspection par les milieux économiques. Ils demandent, d'une part, que les coûts des différentes mesures soient chiffrés et que, d'autre part, le délai de mise en œuvre de l'obligation d'assainir l'enveloppe des bâtiments énergivores et de remplacer les chauffages fonctionnant aux combustibles fossiles passe de quinze à vingt-cinq ans.

Mohamed Meghari l'affirme : « On n'y arrivera pas au rythme actuel. Il faut mettre les bouchées doubles, c'est certain. On est déjà bientôt sur la bonne trajectoire pour le solaire et il faut consolider les acquis en la matière avec des conditions-cadres claires. Concernant le remplacement des systèmes de chauffage à énergie fossile, l'effort concerne un tiers des propriétaires qui n'opte pas aujourd'hui pour un système de chauffage à énergie renouvelable et mettre l'effort sur l'adaptation du métier de chauffagiste. S'agissant de la rénovation énergétique, l'assainissement des bâtiments F & G est une étape cruciale pour atteindre les objectifs à long terme (2050) du Canton et de la Suisse. Cela nécessite des efforts supplémentaires de tous les acteurs : les autorités publiques, les milieux économiques et les propriétaires. La LVLEne est ambitieuse, mais les objectifs sont raisonnables. »

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE GÉNÉRALISÉE

L'entreprise lausannoise Gaudard Energies vit très concrètement la réalité de ce défi. Directeur de la division énergies renouvelables, Adrien Gaudard constate que si l'on parle beaucoup de la pénurie de professionnels sur le terrain, « on ne parle pas de ceux qui devront piloter les travaux. Il va nous manquer des ingénieurs HES et des diplômés



més fédéraux. Il faut aussi valoriser ces formations-là. » Il déplore en outre la perte de compétences due au départ des baby-boomers. Pour lui, le politique pourrait en motiver certains à accompagner la nouvelle génération, par le biais d'un supplément sur la retraite.

Aurore Gaudard, qui dirige et administre l'entreprise familiale, ajoute que bon nombre de métiers nouveaux vont se développer pour gérer la transition énergétique. « Notre société forme beaucoup de personnel dans le domaine des bornes de recharge, du solaire. Nous croyons fermement à la formation continue en entreprise. Le recours aux migrants peut aussi aider à pallier les manques. Il faut aussi motiver les jeunes à cette démarche et leur montrer quel impact positif ils peuvent avoir sur la transition énergétique. Il faut également songer à revaloriser la profession, en rendant les salaires plus attractifs. » Elle estime que les politiques pourraient favoriser les entreprises qui forment des apprentis en mettant par exemple en place des partenariats publics-privés.

SIMPLIFIER LES PROCÉDURES

La CEO de Gaudard Energies pointe également du doigt la problématique des subventions :

« Les propriétaires reçoivent celles-ci six ou neuf mois après les travaux. Or pour les effectuer, il faut disposer de passablement de fonds propres. Une des solutions consisterait à travailler avec les banques cantonales pour que les propriétaires puissent avoir les subventions en amont, ce qui permettrait de financer les travaux. » Son frère Adrien songe par ailleurs à des allègements fiscaux pour les privés qui investissent dans la transition. Si la question du subventionnement reste centrale, Aurore Gaudard plaide également pour une simplification des procédures administratives, qui prennent trop de temps et sont trop complexes, freinant nombre de projets.

L'objectif neutralité carbone pour 2050 est-il dès lors réaliste ? « Je reste un peu sceptique, car le politique prend des décisions sans impliquer suffisamment les techniciens, note Adrien Gaudard. On parle de grands projets sans se demander si la technique suivra derrière. » Aurore Gaudard rappelle qu'il s'agit d'une feuille de route : « Sa mise en place dépendra des collectivités, qui doivent appuyer le secteur privé qui est prêt à former, à investir. La clé reste le mix énergétique : il faut du solaire et du nucléaire, mais aussi de l'hydraulique, de l'éolien et de l'hydrogène », conclut-elle.

« Il faut motiver les jeunes et leur montrer quel impact positif ils peuvent avoir sur la transition énergétique », estime Aurore Gaudard.

2050 L'OBJECTIF

DE ZÉRO ÉMISSION NETTE
DE CARBONE

2 APPRENTISSAGES DANS LA BRANCHE SOLAIRE DÉMARRENT CET AUTOMNE



TEXTE JEAN-FRANÇOIS KRÄHENBÜHL
JEAN-FRANCOIS.KRAHENBUHL@CVCI.CH
PHOTO SHUTTERSTOCK